



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 3011
17 avril 2026
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Des milliards pour la santé, pas pour l'armement !



Le 10 janvier à Paris.

BERTRAND GUAY AFP

Hongrie
Orban battu, et après ?

Page 2

Moyen-Orient
À bas la guerre impérialiste!

Pages 8 à 10

Les 23, 24 et 25 mai



Page 16

LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

Leur société

- Premier Mai : une attaque reportée 3
- Arrêts maladie : les mauvais coups continuent 3
- Procès Lafarge : l'argent n'a pas d'odeur 3
- Budget : des milliards pour l'armée 4
- Municipalités : des correspondants pour l'état-major 4
- Pillage colonial : une loi sans restitution 4
- « Plaider-coupable » : selon que vous serez puissant ou misérable... 5
- Loi Yadan : à la rescousse de Netanyahu 5
- Rima Hassan : les sales méthodes de la police 5
- RN : normalisation sauce bourgeoise 6
- Héritière de la monarchie pour présidentiable 6
- Villeneuve-Saint-Georges : retour de bâton... de police 6
- Accès aux services publics : le parcours du combattant 6
- Prix des carburants : Lecornu attend que ça baisse 7
- TotalEnergies : profits gigantesques, impôts minuscules 7
- PFAS : pollueurs et profiteurs 7

Dans le monde

- Détroit d'Ormuz : une guerre qui menace le monde 8
- Iran : destructions et haine anti-impérialiste 8
- Chine : inquiétudes pour l'économie 9
- FMI : des conséquences sociales dramatiques 9
- Liban : Israël, recruteur du Hezbollah 10
- Gaza : nouvelle flottille contre le blocus 10

Dans les entreprises

- GTE Automotive 11
- Monaco : journée de grève 11
- Contrats courts 11
- Data Centers - Marseille 12
- Hôpital de la Croix-Rousse Lyon 12
- Chanel - Aulnay 12
- Stellantis - Rennes 12
- LISI Automotive Puiseux-Pontoise 13
- Mitsubishi - Balan 13
- Livreurs - Grenoble 13
- SNCF - Lyon 14
- La Poste - Paris-Pyrénées 14
- Ateliers RATP Paris-Vaugirard 14
- Aéroport de Roissy 15

Agenda

- La Fête de Lutte ouvrière à Presles 16

Hongrie: une claqué électorale qui doit encourager un sursaut ouvrier!

Malgré son contrôle de tous les rouages de l'État et des médias, Orbán, l'homme fort de la Hongrie, indéboulonnable depuis 16 ans et vitrine de l'extrême droite européenne, vient d'être chassé du pouvoir, après avoir essuyé, dimanche 12 avril, une lourde défaite électorale.

Cette défaite est aussi celle de Trump, qui a mis tout son poids pour le faire gagner en envoyant son bras droit J.D. Vance le soutenir dans la campagne électorale. C'est une défaite pour Poutine, qui en avait fait un allié des plus fidèles. Une défaite pour tous les tenants de l'extrême droite qui, comme Le Pen, faisaient d'Orbán un modèle à suivre. Cette défaite a été possible parce que des millions d'électeurs des classes populaires se sont massivement exprimés, dans les villes comme dans les zones rurales, pour rejeter Orbán. Et contrairement à ce que l'on entend, la plupart des ouvriers, des employés, des techniciens ou des artisans ne l'ont pas fait au nom de principes démocratiques abstraits, ni pour renforcer l'Union européenne contre Poutine ou Trump.

Ils ont rejeté Orbán parce que celui-ci les a enfoncés dans la crise. En quatre ans, les prix ont augmenté de 40 % et le pouvoir d'achat des classes populaires s'est effondré. À l'opposé, l'argent a coulé à flots vers le monde des affaires avec des scandales de corruption retentissants, Orbán arrosant tous ses proches.

Un rejet électoral...

Cette réaction de rejet s'est exprimée par la voie électorale. Si elle reste dans ce cadre, rien de fondamental ne changera pour le monde ouvrier. Le remplaçant d'Orbán, Peter Magyar, est un ancien dirigeant de son parti, le Fidesz, un homme du sérail tout aussi conservateur et anti-immigrés. Parce qu'il se dit favorable à l'Union européenne, au contraire d'Orbán, il est décrit comme le Macron hongrois. C'est dire que les travailleurs n'ont rien à en attendre !

Les masses populaires qui ont voté pour lui en espérant une vie meilleure en seront vite déçues. Et ce, d'autant plus que le monde entier est embourbé dans la guerre et qu'il s'enfonce dans une crise de plus en plus grave à laquelle la Hongrie n'échappera pas plus que nous n'y échapperons ici.

Pour défendre ses intérêts dans cette période de crise, le grand patronat se fait plus féroce et brutal. Car derrière toutes les guerres qui se mènent, il y a celle, cachée mais permanente, entre la bourgeoisie et le monde ouvrier. Et cela vaut dans tous les pays du monde. Alors, en Hongrie, les vainqueurs des élections ne méritent pas plus la confiance des

travailleurs que ne la méritait Orbán. Celui qui leur portera les coups a peut-être la tête du gendre idéal, mais il n'en est pas moins un ennemi.

... et un encouragement à se mobiliser

Avoir dit leur colère dans les urnes et avoir chassé Orbán doit encourager les travailleurs à se mobiliser. Car le seul moyen de faire avancer leurs intérêts est de s'exprimer sur le terrain social, contre l'inflation, pour l'emploi et les salaires.

En Hongrie comme ici, la classe ouvrière ne doit pas remettre son sort entre les mains de tel ou tel politicien mais avoir l'objectif d'agir elle-même pour peser sur la vie politique.

La classe ouvrière hongroise a montré sa capacité de révolte et d'organisation dans le passé. En 1956, elle avait pris la tête d'une révolution contre le régime dictatorial imposé par le pouvoir stalinien en place en URSS. Ceux qui font aujourd'hui allusion à cette révolution la résument en disant que les « Hongrois voulaient virer les Russes ». Mais c'était plus que cela !

Les ouvriers avaient élu des conseils ouvriers dans les entreprises, non pas pour rétablir le patronat et le capitalisme, mais pour prendre eux-mêmes en main la direction de la société. Ils réclamaient le droit de grève, la liberté syndicale, la reconnaissance des conseils et le retrait de l'armée russe, principal soutien du régime. Ils voulaient la fin du régime policier et la reconnaissance du gouvernement d'Imre Nagy qu'ils soutenaient.

Pour y parvenir, ils s'armèrent, organisèrent des milices ouvrières, prirent d'assaut les commissariats et résistèrent aux chars soviétiques envoyés contre eux. Ils ont ainsi fait vivre pendant plusieurs semaines ce pour quoi ils se battaient : un véritable pouvoir ouvrier démocratique.

Avec ce riche passé, les travailleurs hongrois ne sont pas condamnés à être les jouets de politiciens aussi véreux les uns que les autres, ils peuvent aussi écrire l'histoire.

Cette protestation électorale sera-t-elle suivie de réactions ouvrières ? C'est ce que nous pouvons espérer de mieux pour nous tous !

Nathalie Arthaud



À Budapest, en 1956, char russe détruit par les insurgés.

Premier Mai: une attaque reportée

Le projet de loi remettant en cause le Premier mai en tant que seul jour férié chômé et payé, a du plomb dans l'aile.

Le Premier ministre, Lecornu, a fait savoir le 13 avril qu'il ne transmettrait pas le texte à une commission mixte de députés et de sénateurs, ce qui aurait pu conduire à son adoption rapide et à une application dès cette année.

Le texte prévoyait d'autoriser le travail des salariés « volontaires » le 1^{er} mai dans certains commerces, comme les boulangeries, les fleuristes, les cinémas... Mais quel salarié peut refuser

d'être volontaire si son patron l'y oblige? Ce projet de loi répondait à une revendication permanente du patronat, qui souhaite pouvoir disposer de la liberté d'exploiter sans aucune entrave.

Le ministre du Travail Farandou avait présenté son projet de loi, soutenu par la droite, les macronistes et le Rassemblement national. Devant la levée de boucliers des partis de gauche, le PS allant jusqu'à agiter la menace du dépôt d'une motion

de censure, et devant les protestations unanimes des confédérations syndicales, le gouvernement a préféré calmer le jeu, déclarant qu'une telle réforme était reportée à 2027.

Tant mieux si l'une des nombreuses lois aggravant l'exploitation des travailleurs se retrouve mise au placard pendant quelque temps. Mais la véritable bataille contre toutes les attaques qui pourrissent la vie des travailleurs se mènera loin du Parlement, dans la lutte de classe. Dans la tradition du mouvement ouvrier,



le 1^{er} Mai était un jour de grèves et de manifestations des travailleurs dans le monde entier. Alors, la meilleure réponse aux projets du gouvernement sera de manifester ce jour-là, et même

avant, pour affirmer le rejet de ce système capitaliste qui entraîne exploitation, bas salaires, licenciements, et plonge le monde dans le chaos et les guerres.

Jean Sanday

Arrêts maladie: les mauvais coups continuent

Jeudi 9 avril, le gouvernement a présenté un nouveau plan visant à diminuer le nombre d'arrêts maladie, en renforçant les contrôles et en facilitant les signalements à l'Assurance maladie des cas jugés suspects par les employeurs.

Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail, a dénoncé l'augmentation du nombre d'arrêts de travail, chiffrés à 9 millions par an. Ce n'est pas la mauvaise santé des travailleurs qui l'inquiète, mais son coût de 18 milliards d'euros. Et pour faire des économies,

il compte s'en prendre une fois de plus aux travailleurs malades, désignés comme des fraudeurs potentiels.

Parmi les mesures envisagées, le ministère a prévu sur son site Internet un « bouton d'alerte » sur lequel, en un clic, les patrons peuvent demander à la

Sécurité sociale un contrôle des arrêts maladie de leurs salariés. Ce signalement est déjà possible, mais demandait jusque-là de remplir un papier ou un formulaire en ligne, procédure que le gouvernement juge trop lourde. Le nombre de contrôles devrait ainsi augmenter de 6 % dès 2026.

Le ministre vise en particulier les arrêts maladie de plus de 18 mois, les accidents du travail ou les maladies professionnelles

de plus de trois ans, qui concernent des salariés dont les patrons voudraient bien pouvoir se débarrasser en les licenciant. Les arrêts prescrits par téléconsultation, ou le « nomadisme médical », c'est-à-dire le fait d'avoir plusieurs arrêts de travail prescrits par des médecins différents, sont aussi dans le viseur. Un comble, alors que la téléconsultation a été encouragée par le gouvernement, incapable de résoudre le problème de

la pénurie de médecins !

Cette nouvelle campagne anti-ouvrière vise encore une fois à désigner les malades comme des fraudeurs et des profiteurs. Pour le patronat, un travailleur même sur son lit de mort devrait pouvoir encore rapporter du profit. À quand un bouton pour que les travailleurs puissent signaler les infractions à la sécurité, les cadences qui cassent le dos ou les heures non payées ?

Hélène Comte

Procès Lafarge: l'argent n'a pas d'odeur

Le 13 avril, l'entreprise Lafarge a été reconnue coupable de financement du terrorisme. Son PDG, condamné à huit ans de prison, a été incarcéré par les policiers à l'annonce du verdict.

Le tribunal a clairement établi que des sommes versées par Lafarge avaient servi à financer le groupe État islamique en Syrie.

Lafarge a ainsi versé en 2013 et 2014 plusieurs millions d'euros à des groupes terroristes pour pouvoir continuer l'exploitation de sa cimenterie de

Jalabiya, dans le nord de la Syrie. Cette usine avait été acquise en 2007, lorsque le dictateur Bachar al-Assad avait procédé à des privatisations. L'usine était alors protégée par l'armée du régime, mais après le début de la guerre civile en 2011, l'exploitation a continué. Le prix du sac de ciment ayant

doublé, il n'y avait aucune raison d'arrêter pour Lafarge qui changea simplement de protecteur. Ce fut alors la branche militaire du parti autonomiste kurde PYD, contrôlant la région, qui s'en chargea. Puis en 2013, lorsque le groupe djihadiste État islamique s'empara des environs, c'est avec lui que la direction de l'usine négocia, et elle paya ce qui lui était demandé.

Lors du procès le PDG, Bruno Lafont, s'est courageusement défaussé sur ses subordonnés, prétendant qu'ils ne l'auraient pas informé. C'est l'argumentation habituelle des délinquants, et même d'un ancien président de la République qui a fait un bref séjour en prison. Cela n'a pas impressionné la juge qui, outre le PDG, a condamné sept autres dirigeants à des peines allant de dix-huit mois à cinq ans de prison, et

la société à l'amende maximum, 1,125 million d'euros, ce qui est quand même moins que les sommes versées à ses protecteurs sous prétexte de protéger son personnel.

Cette condamnation d'un patron et de ses acolytes, s'ils ne sont pas blanchis par un procès en appel, peut faire plaisir, mais l'attitude qu'a eue Lafarge en Syrie n'a rien d'exceptionnel. Payer des tueurs, des régimes policiers, des groupes terroristes ou des bandes armées n'est pas rare pour des groupes capitalistes. Pour ne parler que de Lafarge, ses agissements étaient-ils moins condamnables lorsqu'il faisait protéger ses installations par l'armée de Bachar al-Assad, ce bourreau de son peuple? En Ouganda, Total s'en remet au régime dictatorial et à ses forces de répression pour obliger par la force les communautés villageoises

situées sur le trajet de son futur oléoduc à laisser leurs terres. La seule différence est que les régimes en question ne sont pas classés dans la liste officielle des organisations « terroristes » telle qu'elle est établie par les dirigeants occidentaux. Et on sait très bien qu'en République démocratique du Congo, les minerais ne peuvent sortir qu'en graissant la patte aux bandes armées qui contrôlent la région et aux hommes de l'armée congolaise elle-même.

Ce qu'on appelle le financement du terrorisme n'est qu'une ligne parmi d'autres dans les comptes des trusts internationaux. Comme le disait un ancien membre des services secrets norvégiens embauché par Lafarge pour négocier avec les terroristes: « si c'est bon pour nos affaires... ».

Daniel Mescla



La cimenterie Lafarge de Jalabiya.

Budget : encore des milliards pour l'armée

Le gouvernement a prévu une augmentation de 36 milliards d'euros des dépenses militaires d'ici 2030, venant s'ajouter aux 413 milliards initialement prévus.

La loi de programmation militaire, adoptée en 2023, a prévu que l'État devait consacrer 413 milliards d'euros à l'armée entre 2024 et 2030. Comme l'a fait remarquer une représentante de la Cour des comptes, une partie des dépenses publiques se trouvent ainsi « préemptées ». Mais, en plus, le chiffre est « réactualisé » chaque année, autrement dit revu à la hausse en fonction des nouvelles dépenses,

notamment des interventions militaires... Les besoins supplémentaires de l'armée ont donc été estimés : ce sera 8,5 milliards pour les munitions, notamment pour remplacer celles qui ont été utilisées ces dernières semaines au Moyen-Orient ; 1,6 milliard pour l'entraînement des troupes ; le nombre de réservistes doit passer de 45 000 à 80 000 d'ici 2030, et le coût du service national annoncé par Macron en janvier a été

évalué à 2,5 milliards d'euros, casernes comprises... Le total justifiait ainsi, selon Lecomu, cette rallonge totale de 36 milliards d'euros pour les cinq années à venir.

Interrogée par des députés réunis en commission le

9 avril, une représentante du Haut Conseil des finances publiques, un organisme lié à la Cour des comptes, a averti le gouvernement que cette hausse nécessitera « un fort ajustement du reste des finances publiques ».

En d'autres termes, ces milliards seront détournés des services utiles à la population, et les classes populaires paieront cet « ajustement », pour le bonheur des marchands d'armes.

Jean Sanday

À bas la guerre impérialiste !

Le Parti des travailleurs, le NPA-Révolutionnaires et l'Union communiste libertaire appellent à manifester contre la guerre, pour l'arrêt immédiat de l'intervention

américano-israélienne en Iran et au Liban.

Lutte ouvrière se joint à cet appel et invite ses militants et sympathisants qui le peuvent à y participer.

Le rassemblement aura lieu : vendredi 17 avril à 19 heures, Place de la République à Paris.

Municipalités : des correspondants pour l'état-major

Au cours de leur première réunion, les conseils municipaux élus les 15 et 22 mars ont élu les maires, les adjoints et ont désigné les « correspondants défense ».



Publicité pour l'armée dans les mairies.

Cette fonction a été créée en 2001 après la suppression du service militaire obligatoire. Il s'agissait alors selon ses promoteurs, militaires de toute obédience, de continuer à « assurer le lien entre l'armée et la Nation ». De fait, les correspondants défense ont eu pendant deux décennies la lourde tâche de commander les couronnes déposées aux monuments aux morts les 11 novembre et 8 mai, et, s'il y avait lieu, de boire l'apéritif

au loto annuel des anciens combattants.

Mais le monde change et, manifestement, les conflits armés se multiplient. Non seulement le budget militaire explose, mais l'état-major tient à préparer la population à un éventuel conflit. Son chef, le général Mandon, a donc écrit à tous les correspondants défense pour leur rappeler leur rôle, qui serait de préparer leurs concitoyens à la guerre et de trouver les soldats de demain, les convaincre et les encourager. Mandon a, devant le congrès des maires du mois de novembre 2025, averti que les familles

devaient être prêtes à voir mourir leurs enfants et a demandé aux édiles de se faire les relais des officiers. Le ministère des Armées a édité un matériel pour aider les correspondants et leur propose de multiples activités, de la visite de musées aux conférences d'officiers d'active incitant à s'engager. Et de nombreux élus se coulent dans le moule, accumulant les discours guerriers et les déclarations patriotiques.

Les mairies, prétendent élues sur des questions locales, loin des prises de position politiques et des grandes questions sociales sont en fait un rouage de

l'appareil d'État. C'est pourquoi les élus sont requis et priés d'apporter leur contribution à la mise en condition de la population pour une éventuelle guerre dans l'intérêt du grand capital.

Les conseils municipaux Lutte ouvrière, quant à eux, n'acceptent pas de jouer un tel rôle. Ainsi, notre camarade Muriel Monchal, élue à Alfortville, a refusé d'élire un correspondant défense et s'en est expliquée, appelant les travailleurs « à combattre ce système capitaliste qui conduit l'humanité à la catastrophe ».

Paul Galois

Pillage colonial : une loi sans restitution

Un projet de loi sur la restitution de biens culturels spoliés pendant la période coloniale, en particulier en Afrique, a été voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale lundi 13 avril, comme il l'avait été au Sénat le 28 janvier.

Présenté par le gouvernement, ce texte fait suite à un discours de Macron prononcé à l'université de Ouagadougou en 2017, dans lequel il s'était engagé à rendre possibles ces restitutions dans un délai de cinq ans. Il a fallu attendre neuf ans pour que le projet de loi arrive à l'Assemblée.

« Une loi qui n'est ni dans le déni, ni dans la repentance [...] pour un apaisement des mémoires », a affirmé Catherine Pégard, la ministre de la Culture. Il n'y a effectivement pas de risque de repentance puisque la référence à la

colonisation ne figure même pas dans la loi ! On peut en revanche parler de déni, ou au moins de la volonté de faire oublier l'ampleur du pillage auquel le colonialisme français s'est livré. En réalité, avec cette loi, le gouvernement cherche à changer un peu son image auprès des populations des États africains, en restituant de façon spectaculaire quelques objets... et en gardant la plupart. Certains ont déjà été restitués en grande pompe au Bénin, à la Côte d'Ivoire, à Madagascar, mais en raison d'un principe d'inaliénabilité des

biens culturels de l'État, une loi spécifique était nécessaire pour chaque restitution. La nouvelle loi permettrait une procédure plus facile, par décret du ministre de la Culture.

Cette loi ne permettra certainement pas aux pays africains de récupérer l'ensemble des objets issus du pillage, car il faudra pour chacun prouver qu'il a été acquis par vol ou par violence, ce qui n'est pas facile. Une chercheuse du Musée des civilisations noires de Dakar, Hélène Quashie, regrette ces « dispositions restrictives qui imposent au pays spolié de devoir prouver comment il l'a été à celui qui est l'auteur du crime ». « Les dizaines de milliers d'objets entreposés dans les réserves



des musées ne suffisent-ils pas à démontrer à quel point la constitution de ces collections est issue d'une logique d'accumulation frénétique ? », s'interroge-t-elle.

En effet, une directrice de recherche au CNRS, Claire Bosc-Tiessé, a fait l'inventaire de 150 000 objets africains conservés dans 237 musées en France. Le seul Musée du Quai Branly,

à Paris, en compte 70 000 dont 46 000 arrivés durant la période coloniale.

La loi devrait finalement permettre aux musées français de conserver l'essentiel du produit de ce pillage colonial ; on ne peut s'en étonner, venant d'un pays qui voudrait maintenir toute son influence et sa domination sur ses anciennes colonies.

Hélène Comte

“Plaider-coupable” : selon que vous serez puissant ou misérable...

Lundi 13 avril, les avocats étaient appelés à se mobiliser pour une journée « justice morte » à l'appel d'une grande partie de leurs syndicats.

Il s'agissait de dénoncer le projet de loi Darmanin « sur la justice criminelle et le respect des victimes ». La mesure phare de cette loi est l'extension du « plaider-coupable » aux affaires criminelles, et non plus aux seuls délits, comme c'est actuellement le cas. Les avocats dénoncent les risques d'une justice « expéditive », puisque la procédure permet d'éviter la tenue d'un procès en échange de la reconnaissance de l'intégralité des faits. Début mars, Darmanin avait déjà choqué les avocats et magistrats en déclarant qu'il fallait juger les affaires de viol en une seule journée, dans

la mesure du possible.

En fait, le ministre est confronté au problème de l'engorgement des tribunaux. 6 000 dossiers sont en attente de jugement, faute de personnel pour les traiter ; il faut attendre en moyenne six ans pour une affaire de viol, et huit pour un meurtre. La France a déjà été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme à cause des délais de jugement indécents. Un précédent gouvernement avait créé en 2019 des cours criminelles départementales, généralisées à l'ensemble du pays en 2023, avec déjà pour objectif de décharger les tribunaux, mais



Devant la cour d'appel de Nîmes, lundi 13 avril.

ces nouvelles instances sont elles-mêmes débordées.

Les mesures présentées par le ministre sont une nouvelle tentative de réduire l'accumulation des dossiers, en accélérant les procédures. Quant à rendre véritablement la justice qu'attendent les victimes, là n'est pas la question pour Darmanin. Il y a d'ailleurs fort à parier que ceux qui utiliseront ce dispositif de « plaider-coupable » – aussi bien les accusés que les victimes, qui peuvent ou non y consentir – seront plutôt issus de milieux populaires, et n'auront donc pas les moyens d'attendre des procédures interminables. D'autres accusés, les plus

riches, comme par exemple un Sarkozy ou un Balkany, peuvent toujours se payer le luxe de procédures longues et coûteuses, pendant lesquelles ils restent en liberté. On aimerait d'ailleurs savoir combien les multiples procès Sarkozy ont coûté au Trésor public et combien de dossiers ils ont contribué à retarder...

Malgré la hausse du budget du ministère de la Justice – l'un des rares ayant augmenté avec celui de la Défense –, aucun gouvernement ne parviendra à résoudre le problème de l'engorgement des tribunaux. Par nature, la société capitaliste fabrique chaque jour des milliers d'injustices, que

leurs victimes voudraient bien que l'on répare. L'appareil judiciaire est censé répondre à leurs demandes mais en est, par nature, bien incapable. Les raisons sont multiples et ne tiennent pas seulement à l'engorgement de la justice, mais au fait que les juges eux-mêmes font partie de cette société et en acceptent les règles, de la protection de la propriété bourgeoise à la morale de la classe dominante.

La société capitaliste fabrique les problèmes bien plus vite qu'aucun appareil judiciaire ne pourra les régler. Tout ce qu'un ministre peut proposer est de les enterrer plus rapidement.

Camille Pagliari

Loi Yadan : à la rescousse de Netanyahu

Les 16 et 17 avril, l'Assemblée nationale examinait un projet de loi « contre les formes renouvelées de l'antisémitisme ». Porté par la députée macroniste Caroline Yadan, il aboutirait à criminaliser la dénonciation du terrorisme de l'État israélien en assimilant celle-ci à de l'antisémitisme.

La proposition de loi Yadan, prévoit, entre autres, d'élargir la notion d'apologie du terrorisme aux propos « implicites » et de créer un délit de négation de l'État d'Israël. Contre cette loi liberticide, une pétition a circulé recueillant près de 700 000 signatures. Dans plusieurs villes du pays, des rassemblements ont eu lieu les 11 ou 12 avril.

« Cette haine de l'État d'Israël est aujourd'hui consubstantielle à la haine des juifs », peut-on lire dans la proposition de loi. Puisque celle-ci assimile tous les juifs à l'État d'Israël, toute critique contre la politique de celui-ci serait par conséquent de l'antisémitisme. Les nombreux juifs qui dans le monde, en particulier en Israël, se sont opposés au massacre

systématique de la population palestinienne et aux bombardements israéliens au Liban, seraient-ils donc des antisémites ?

Les défenseurs de la loi Yadan avancent aussi que celle-ci serait une « réponse » à l'attentat du 7 octobre 2023, qu'ils assimilent à un pogrom. L'attentat perpétré par le Hamas qui a consisté à tuer au hasard des Israéliens était un acte barbare que rien ne justifie, et une des pires façons de remettre sur le devant de la scène la lutte des Palestiniens. Mais c'était évidemment un épisode de la guerre qui oppose depuis de longues années les organisations palestiniennes à l'État d'Israël. Le qualifier de « pogrom » vise à faire oublier cette longue histoire et à justifier la guerre à outrance contre les Palestiniens que Netanyahu mène à Gaza et en Cisjordanie.

Considérer l'État d'Israël comme le représentant de tous les juifs du monde, ce qu'il n'est à aucun titre, ne protégera pas les juifs contre les préjugés et les agressions, bien

au contraire. La politique criminelle des dirigeants israéliens aboutit à renforcer l'antisémitisme, au lieu de le combattre. Mais, en réalité, tel n'est pas l'objectif de cette proposition de

loi, qui est plutôt de tenter de faire taire ceux qui se révoltent contre les massacres de l'État israélien, et de venir en fait à la rescousse de Netanyahu.

Aline Retesse

Rima Hassan : les sales méthodes de la police

Alors que Rima Hassan avait été placée en garde en vue le 2 avril pour un tweet affirmant sa solidarité avec le peuple palestinien et son droit à riposter à l'oppression, des fuites policières avaient laissé croire que de la drogue avait été retrouvée dans son sac à main. Il s'agissait d'un mensonge, comme l'a confirmé l'abandon de toute poursuite par le parquet, le 9 avril.

L'information d'une prétendue possession de drogue est forcément d'abord venue du commissariat où Rima Hassan était en garde en vue. Le parquet a ensuite permis à la fuite de faire le tour des rédactions malgré les

démentis de l'avocat de l'eurodéputée. Ce ne serait pas la première fois que des policiers sont à l'origine d'une manipulation pour salir une réputation.

Rima Hassan reste convoquée devant le tribunal correctionnel pour « apologie du terrorisme ». Cette accusation relève elle aussi d'un mensonge et d'une manipulation désormais bien orchestrée par les pouvoirs publics contre ceux qu'indigne la politique de Netanyahu et de l'extrême droite au pouvoir en Israël et qui veulent témoigner de leur solidarité au peuple palestinien.

Boris Savin



Manifestation contre le projet de loi Yadan.

RN : normalisation sauce bourgeoise

Le 7 avril, Marine Le Pen a été l'invitée d'un dîner organisé par le club Entreprise et Cité, auquel participaient Bernard Arnault et une quinzaine de dirigeants parmi les plus puissants du CAC 40. Un véritable entretien d'embauche.

Autour de la table d'un prestigieux restaurant de la capitale se trouvaient, aux côtés de Bernard Arnault, propriétaire de LVMH et homme le plus riche de France, Patrick Pouyanné, PDG de TotalEnergies, Catherine MacGregor, dirigeante d'Engie, et celui d'Accor, Sébastien Bazin, Jean-Dominique Senard, président de Renault, sans oublier un héritier de la famille Bolloré.

Pendant des décennies, le RN a cherché à se donner l'image de défenseur des classes populaires, celle d'un parti antisystème. Marine Le Pen s'est

présentée aux élections à Hénin-Beaumont, dans le bassin minier, se posant en porte-parole des ouvriers frappés par les fermetures d'usine, sans jamais dénoncer le grand patronat licencieur et en pointant toujours du doigt la concurrence étrangère. Cela lui a permis de trouver une audience électorale en profitant du discrédit des autres partis. Mais cela obtenu, les dirigeants du RN, qui veulent gouverner, ont besoin de la reconnaissance des milieux patronaux. En 2025, le RN était ainsi invité pour la première fois à l'université du Medef.



Cette « normalisation » qui consiste à tisser des liens avec les milieux dirigeants du capitalisme français n'est pas un revirement politique. Le RN a toujours eu des attaches dans les milieux bourgeois, catholiques traditionalistes et réactionnaires. Mais l'élection présidentielle approche, et avec elle les choses sérieuses. Le RN sait qu'il lui faut la bénédiction de la grande bourgeoisie, et fait ce qu'il faut pour lui montrer patte blanche.

Lucas Pizet

Héritière de la monarchie pour présidentiable

À l'aide de photos bien calibrées et délibérément offertes aux paparazzis, Bardella a fait la promotion de sa liaison avec la princesse Maria Carolina de Bourbon des Deux-Siciles.

Cette demoiselle descend des rois de France, la révolution française magnanime n'ayant pas coupé la tête de toute la famille. Sa lignée se bat contre une autre partie de celle-ci, pour s'affirmer l'héritière du trône du royaume des Deux-Siciles, autrement dit du sud de l'Italie. Derrière ce folklore aristocratique, le père est un banquier d'affaires et la mère la fille d'un industriel de l'armement italien véreux qui a dû fuir la justice en se réfugiant au Mexique, suite à une affaire de corruption. La fortune de cette famille se compte en centaines de millions d'euros. La jeune femme, après une fructueuse carrière d'influenceuse pour gosses de riches, s'oriente désormais vers des études pour apprendre à « gérer la finance d'une maison de couture ».

En s'affichant avec Maria Carolina, Bardella ne veut pas seulement mettre en scène le conte de fées du jeune homme pauvre de Seine-Saint-Denis tombé amoureux d'une princesse. Il y donne aussi des gages

à la haute société, celle qui adoube ou pas les hommes politiques dont elle accepte les services pour gérer le pays, c'est-à-dire avant tout ses propres intérêts. Se présenter en fiancé de cette jeune femme de la haute société peut l'aider à prendre une stature de présidentiable. Plus largement, en se montrant aux côtés d'une héritière, il affirme qu'il adhère bien au monde des classes dominantes.

Entre ces photos et les repas de Marine Le Pen avec les grands patrons, le RN se positionne de plus en plus en alternative crédible pour la grande bourgeoisie. Le mariage le plus important est bien celui du RN avec les capitalistes, le parti d'extrême droite y apporte une dot importante : les voix qu'il a volées aux classes populaires en se faisant passer pour un parti se préoccupant de leurs intérêts.

Il ne faut pas croire aux contes de fées, les plus dangereux étant les contes de fées électoraux.

Marion Ajar



Un baiser transformera-t-il le crapaud en président ?

Villeneuve-Saint-Georges : retour de bâton... de police

Mercredi 8 avril, à Villeneuve-Saint-Georges, dans le Val-de-Marne, onze policiers municipaux ont été interpellés par leurs collègues de la police nationale et placés en garde à vue dans différents commissariats du département.

Ces policiers sont soupçonnés dans le cadre d'une enquête sur des « violences aggravées, faux en écritures, violations de domicile et vol par personne dépositaire de l'autorité publique ». Des témoignages, des plaintes ont été déposés par des victimes de leurs comportements violents. Un habitant a déclaré que dans un bar, après

un match, les policiers l'avaient même poursuivi jusque dans les toilettes, frappé et touché par plusieurs décharges de taser.

La maire, Kristell Niasme, secrétaire générale adjointe de LR, a quadruplé les effectifs des policiers municipaux de la ville. Elle refuse « qu'on jette le discrédit sur tout un service de police »..., qui n'a besoin de

personne pour le faire. Retailleau l'avait chargée de diriger un « observatoire des pratiques municipales LFI ». Il avait choisi une élue en faveur des polices de choc, qu'elles soient nationales ou municipales, et qui prétend régler par la manière forte les problèmes d'une banlieue pauvre. Mais une telle politique demande aussi un personnel « adapté ». Visiblement, cette maire sait le choisir puisque, s'agissant de délinquance, ses policiers ont montré leur compétence.

Sylvie Maréchal

Accès aux services publics : le parcours du combattant

Selon le rapport d'activité annuel publié par Claire Hédon, la Défenseure des droits, l'accès des usagers aux services publics devient de plus en plus compliqué, au point de toujours plus les décourager.

Déjà, le nombre de sollicitations a augmenté de 17 % en 2025 par rapport à l'année précédente. Mais surtout, 61 % des usagers déclarent avoir rencontré des obstacles pour des démarches administratives qui, en principe, devraient être simples : par exemple

obtenir des renseignements sur son régime de retraite, se faire rembourser des dépenses de santé par la Sécurité sociale, refaire ses papiers lorsqu'ils ont été perdus ou volés, etc. Ce qui accroît les difficultés est la dépersonnalisation des réponses, où l'intéressé se

retrouve seul devant un ordinateur : il suffit parfois d'une petite erreur dans la réponse à la question posée par l'automate pour devoir recommencer le circuit depuis zéro !

Les personnes âgées ou peu habituées à ce genre de relation complètement anonyme, et trop souvent peu claire, sont les premières victimes. Et plus on est défavorisé, plus les démarches

deviennent dures à effectuer. Ainsi, près de 40 % des personnes qui ont droit au RSA n'en font pas la demande. Mais la complexité rencontrée touche avant tout les travailleurs étrangers, dont les trois quarts se heurtent à la lenteur, voire à l'absence de réponse des services préfectoraux quand ils demandent le renouvellement de leur titre de séjour.

Face à la complexité des démarches et à l'absence de réponse des services administratifs ou des organismes sociaux, les usagers qui veulent faire valoir leurs droits n'ont d'autre solution que de s'adresser à des associations qui croulent sous les demandes ou... à la Défenseure des droits qui n'a les moyens de dénoncer cette situation.

Marianne Lamiral

Prix des carburants : Lecornu attend que ça baisse

Vendredi 10 avril, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, s'est fendu d'un discours sur « les politiques de l'énergie, des transports et du logement ». Censé répondre à la flambée des prix du pétrole et du gaz, il a surtout garanti des milliards d'euros d'argent public aux industriels.

Le Premier ministre a souligné la nécessité d'accélérer le remplacement des chaudières à gaz par des équipements électriques dans les logements privés et les logements sociaux (à l'horizon 2050) et de passer à la voiture électrique sans délai. D'ici à 2030, il promet l'installation d'un million de pompes à chaleur par an chez les particuliers, objectif déjà fixé il y a deux ans par Bruno Le Maire.

Dans le plan de Lecornu,

il n'y avait rien pour aider les travailleurs et les classes populaires à faire face dans l'urgence à l'augmentation des prix des carburants. Par contre, celle-ci lui a donné un nouveau prétexte pour injecter des milliards d'euros d'aides publiques supplémentaires dans l'industrie privée, en particulier dans l'automobile. Lecornu a ainsi promis le doublement des subventions destinées à la transition vers l'électrique qui passeront

de 5,5 milliards d'euros à 10 milliards par an d'ici à 2030.

Comme de coutume, pour masquer les bénéficiaires de ces cadeaux, Lecornu a fait mine de se pencher sur le sort des métiers dépendants de la voiture tels qu'aides à domicile, aides-soignantes, infirmières libérales, artisans, etc., en annonçant des primes à la location annuelle de voitures électriques. « Tant que nous dépendrons du pétrole et du gaz, nous continuerons de payer le prix des guerres des autres », a-t-il avancé pour justifier cette accélération vers l'électrique. Comme si la grande majorité des travailleurs n'étaient pas

TotalEnergies : profits gigantesques, impôts minuscules

L'Observatoire international de la fiscalité, dirigé par l'économiste Gabriel Zucman, vient de publier une étude qui pointe les méthodes d'optimisation fiscale des entreprises pétrolières.

Le groupe TotalEnergies a répondu par un communiqué pour expliquer que, s'il paie peu d'impôts en France, c'est parce qu'il n'y fait pas de bénéfices.

À croire que, s'il entretient un tel réseau de stations-service en France, c'est par pure charité pour les consommateurs de ce pays ! De fait, les comptes officiels du groupe affichent depuis de nombreuses années des pertes sur son activité en France. Pour cette raison, TotalEnergies n'a pas payé l'impôt sur les bénéfices des sociétés depuis 2019, sauf une faible contribution de 19 millions d'euros en 2022. Ce groupe, parmi les plus

puissants du CAC 40 et qui a déclaré, à l'échelle mondiale, plus de 15 milliards de dollars de bénéfices sur la seule année 2025, a également échappé à la taxe sur les surprofits créée en 2024 et reconduite en 2025.

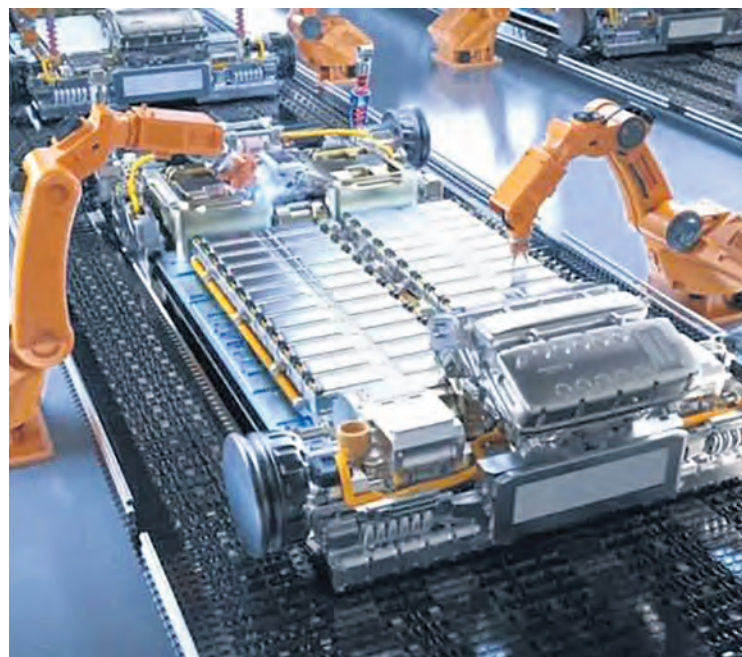
Selon les dirigeants de TotalEnergies, le groupe n'a rien à se reprocher, car il paie des impôts là où il réalise ses bénéfices, « très majoritairement dans les pays où l'entreprise produit de l'énergie » comme le Nigeria ou la Norvège. Ces honnêtes gens attirent moins l'attention sur la Suisse, pays où sont déclarés chaque année environ 30 % des bénéfices du groupe. Aucun puits de

pétrole n'y a jamais été foré, mais le taux d'imposition des bénéfices y est particulièrement faible ; c'est dans ce pays que sont enregistrées les filiales de TotalEnergies spécialisées dans le négoce d'hydrocarbures, produits par d'autres filiales du groupe ou par d'autres entreprises.

Comme toutes les multinationales, TotalEnergies joue en fait sur des montages financiers et des échanges comptables entre les centaines de filiales qui constituent le groupe pour localiser ses profits là où ils sont le moins imposés, en particulier dans les paradis fiscaux. Cette gymnastique parfaitement légale permet au groupe d'échapper largement à l'impôt, tandis que les consommateurs, eux, paient des taxes sur le moindre litre de carburant.

Bien entendu, les autorités françaises n'y ont jamais vu de problème et TotalEnergies peut bénéficier du soutien diplomatique et militaire de l'État dans ses entreprises nationales et internationales sans pour autant avoir à mettre la main à la poche pour financer ledit État. C'est aussi cela, le paradis capitaliste !

Claire Dunois



Parmi les bénéficiaires de l'aide à l'électrification, les fabricants de batteries électriques pour voitures.

condamnés à rouler et se faire rouler pour aller et revenir du travail, ou pour les contraintes du quotidien.

Certes, la guerre a été déclenchée par les États-Unis et Israël, mais elle rapporte aussi des superprofits à TotalEnergies. Mais pas une fois Lecornu n'a prononcé le nom de cette multinationale française.

Lecornu s'est contenté

d'une vague promesse à laquelle personne ne croit : « Quand les cours du carburant baissent, les prix doivent aussi baisser en station aussi vite que lorsqu'ils ont augmenté. » En fait, non seulement les prix des carburants ne vont pas baisser, mais ceux de tous les produits vont augmenter.

Boris Savin

PFAS : pollueurs et profiteurs

En toute discrétion, le gouvernement a décidé de reporter une nouvelle fois l'application d'une loi sur les polluants éternels, adoptée en février 2025.

Celle-ci instaurait un mécanisme de redevance pour les entreprises qui déversent les PFAS qui contaminent massivement l'environnement et la population. Les pollueurs devraient s'acquitter d'une taxe selon la quantité de PFAS rejetés, l'argent allant aux agences de l'eau et aux collectivités pour financer la dépollution. Une liste de 200 entreprises, dont BASF, Arkema, TotalEnergies, avait été établie en octobre 2025. Des poids lourds industriels qui ont le bras long, et qui savent se faire ouvrir les portes des ministères, de Matignon et de l'Élysée, afin de protéger leurs intérêts. Pourtant, le moins qu'on puisse dire est que cette loi ne menace pas le moins du monde ni le fonctionnement ni la trésorerie des industriels : la redevance en question n'aurait été que de 21 millions d'euros, si elle était

entrée en vigueur en octobre 2025. Une somme ridicule, au regard des profits de ces grands groupes, et surtout au regard du coût de la dépollution nécessaire : un consortium de journalistes et d'ONG l'évaluait à 12 milliards par an dans un rapport de janvier 2026.

La cellule investigation de Radio France a révélé le report au 1^{er} septembre 2026 de l'application de cette loi, qui devait entrer en vigueur en mars. Le Premier ministre aurait stoppé le processus, afin d'offrir « visibilité » et « sécurité juridique » aux industriels, c'est-à-dire pour leur laisser le temps d'adapter leurs bilans et leurs chiffres afin de payer le moins possible. L'État est bien là dans son rôle : protéger les industriels pollueurs. La sécurité et la santé de la population, elles, peuvent bien attendre.

Camille Paglieri



Détroit d'Ormuz : une guerre qui menace le monde

Moins de 24 heures après le début des négociations entre les États-Unis et l'Iran, la délégation américaine a claqué la porte parce que que les Iraniens refusaient de se soumettre à ses exigences. Aussitôt, Trump annonçait un blocus naval des ports de l'Iran, fermant un peu plus le détroit d'Ormuz.

Dépité que le régime iranien ne se soit pas effondré malgré 40 jours de bombardements massifs sur les infrastructures du pays, confronté aux conséquences économiques mondiales majeures de la guerre qu'il a déclenché, Trump avait accepté un cessez-le-feu et l'ouverture de discussions au Pakistan. Mais en guise de négociations, il a d'emblée affirmé « je ne veux pas 90 %, ni 95 %, je veux tout ». Il exigeait ainsi la réouverture immédiate du détroit d'Ormuz, contrôlé depuis le 28 février par les Pasdarans qui ne laissent passer que les navires validés par l'Iran, le renoncement de ce pays à tout programme nucléaire et la remise de son stock d'uranium enrichi, le tout sans contreparties, ni la levée de l'embargo économique qui

asphyxie le pays, ni le dégel des fonds iraniens bloqués au Qatar ou ailleurs.

Les dirigeants iraniens n'ont pas cédé à ce diktat. Trump a beau répéter « l'Iran veut à tout prix un accord » ou « ils n'ont aucune carte en main », il ne suffit pas d'être le chef suprême de l'impérialisme pour que tous les peuples et tous les régimes se plient. Malgré son caractère dictatorial et réactionnaire, malgré les révoltes successives qui l'ont contesté depuis plusieurs années, le régime iranien a gardé une base sociale. En dépit de l'élimination de ses principaux dirigeants, il a été renforcé par l'agression israélo-américaine dont la brutalité aveugle ne peut qu'alimenter le sentiment anti-impérialiste de la population.

Pour l'instant, face à la

détermination iranienne, Trump n'a pas repris les bombardements qui ont coûté quelque 500 millions de dollars par jour et ont fait fondre les stocks de munitions de son armée. Mais depuis le 13 avril, celle-ci affirme qu'elle interceptera, voire coulera, tout navire qui quittera ou se dirigera vers un port iranien.

Ce blocus vise à empêcher l'Iran d'exporter son pétrole et à le priver ainsi de son principal revenu. Trump espère que la Chine, principal pays importateur des hydrocarbures d'Iran, fera pression sur les dirigeants iraniens pour les pousser à revenir négocier. Mais cette décision est une nouvelle fuite en avant, lourde de dangers. Outre

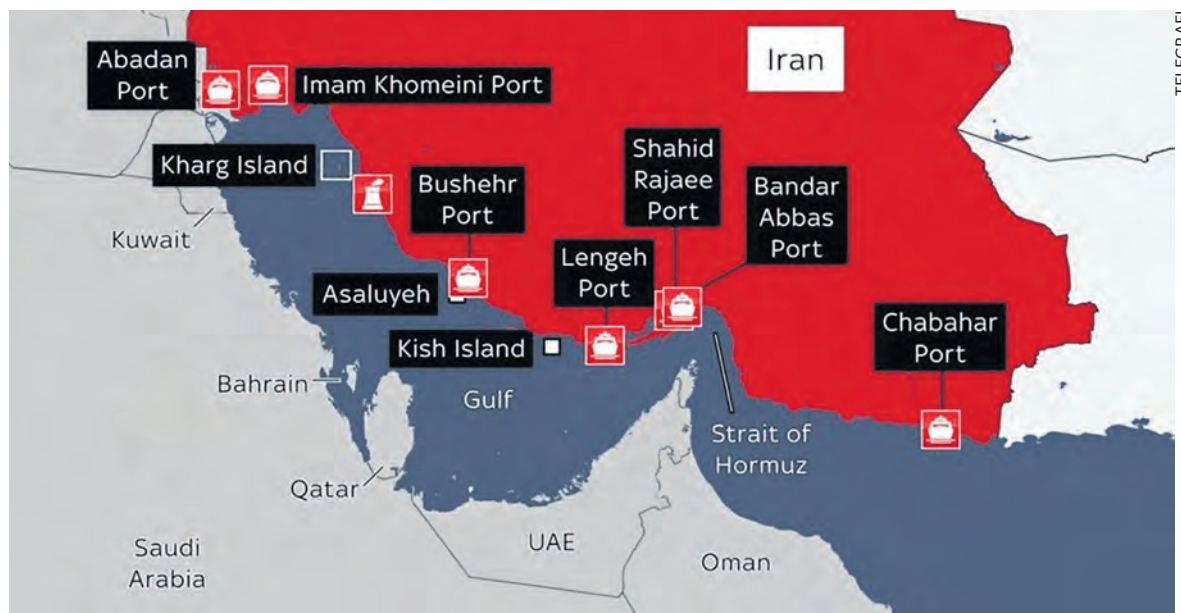
qu'elle prolonge la crise pétrolière et aggrave la crise de l'économie mondiale, elle pourrait étendre encore la guerre. Quelle sera la réaction de l'Iran ou de ses alliés, en particulier les Houthis du Yémen capables de perturber la voie maritime vers le canal de Suez, face à un blocus prolongé et efficace ? Que se passera-t-il si un navire chinois ou d'une autre nationalité est coulé dans le détroit d'Ormuz ?

Depuis le début de la guerre américano-israélienne contre l'Iran, les dirigeants chinois essaient d'éviter de s'engager dans une escalade. Il en est de même des princes et émirs du Golfe alliés des États-Unis, impliqués malgré eux dans une

guerre qui sape leur prospérité. Les pays impérialistes de second rang, même s'ils estiment n'avoir d'autre choix que de rester dans le sillage américain, ne suivent le chef de bande qu'à reculons. De son côté, l'impérialisme américain lui-même n'est en fait pas prêt militairement à s'engager dans une guerre tous azimuts.

C'est une politique du gros bâton qui a été engagée par Trump, avec le soutien de la bourgeoisie américaine, pour éliminer ou affaiblir les régimes qui refusent de se soumettre à ses intérêts et qui lui résistent. Cette politique a sa propre logique, et celle-ci enfonce déjà la planète dans le chaos.

Xavier Lachau



Les ports iraniens.

Iran : destructions et haine anti-impérialiste

Après la menace de Trump de « ramener l'Iran à l'âge de pierre », les armes se sont tuées, sans doute très provisoirement. Mais avant le cessez-le-feu, les attaques se sont intensifiées.

Ces bombardements ont fait des milliers de victimes civiles. Ils ont visé un pont pas encore inauguré près de Téhéran, près duquel des familles pique-niquaient en se pensant à l'abri, l'université des sciences de Sharif et même une synagogue. Les secouristes du Croissant

Rouge ne sont pas non plus épargnés, même dans leurs ambulances. Les bombes ont touché des sites industriels en fonctionnement, comme la centrale nucléaire de Bushehr, dont 200 employés russes ont dû être évacués. Près d'Ispahan, 15 ouvriers ont été tués lors d'une frappe

sur une usine fabriquant des équipements de chauffage et de climatisation.

Des dépôts pétroliers, des industries gazières, des aciéries ont été touchés. Les deux plus grandes aciéries du pays sont à l'arrêt, endommagées par des bombardements. Celle de Mobarakeh, employant plusieurs dizaines de milliers de salariés, fournit en tôle d'acier des usines de l'automobile, d'électroménager, de la construction, qui vont se retrouver à court de matières premières et seront à leur tour mises à l'arrêt. La grande majorité des travailleurs a des contrats précaires, sans assurance ni protection. Des milliers se retrouvent sans revenu, licenciés quand leur usine s'arrête. La plupart des travailleurs qui ont encore un emploi doivent se déplacer pour gagner leur vie. Beaucoup sont contraints de rester dans les villes bombardées, faute d'argent, de moyens pour se déplacer ou de point de chute.

Quand le lieu de travail

n'est pas touché par une bombe, c'est parfois le logement ou les proches. L'inflation a atteint au 20 mars le rythme record de 50 % annuel. Les décisions des employeurs face à la catastrophe économique s'y ajoutent car les patrons font toujours payer leurs déboires aux salariés, même quand ils ne licencient pas. Ainsi, une grande chaîne de magasins d'Ispahan a décidé de baisser les salaires pour compenser la baisse des ventes. De nombreuses familles iraniennes s'appuient sur le soutien de leurs proches, émigrés dans les pays du Golfe. Mais les quelque 500 000 Iraniens qui y vivent ont vu leur visa annulé et les établissements iraniens implantés à Dubaï ou ailleurs ont dû fermer suite à la guerre. Là encore, leurs employés se retrouvent sans revenu et sans rien à envoyer en Iran.

Même si le cessez-le-feu, précaire et fragile, a pu soulager la population qui était sous les bombes depuis plus

de 40 jours, la furie impérialiste favorise une certaine union nationale. Des chaînes humaines autour des centrales électriques ont rassemblé des milliers de volontaires qui soutiennent le régime mais aussi de simples pacifistes, comme ce musicien venu jouer « pour la paix ». Une opposition aux négociations avec les États-Unis, vus comme une trahison, s'est même exprimée : certains reprochent aux dirigeants de ne pas « venger » les victimes iraniennes des bombardements israélo-américains et d'abandonner les combattants du Hezbollah en excluant le Liban du cessez-le-feu. La haine suscitée par l'impérialisme parmi la population donne au régime, malgré la traque des opposants qualifiés de « traîtres », malgré la poursuite des exécutions de prisonniers, le moyen politique de tenir et de résister aux exigences américaines.

Élise Patach



Après un bombardement, au sud de Téhéran.

Chine : inquiétudes pour l'économie

Les officiels chinois ont multiplié les appels pour que les États-Unis cessent la guerre en Iran. C'est que cette guerre n'est pas sans conséquences pour leur pays.

La Chine extrait de son sol un peu plus d'un quart du pétrole qu'elle consomme, et elle achète le reste à l'étranger, notamment aux États du golfe Arabo-Persique, qui couvrent près de la moitié de ses besoins. Ce pétrole, en provenance des terminaux

pétroliers d'Iran, mais aussi d'Arabie saoudite, d'Irak, des Émirats arabes unis, du Koweït et du Qatar passe par le détroit d'Ormuz. Cependant, et contrairement à ses voisins comme la Thaïlande ou les Philippines, qui ont déclaré l'état d'urgence énergétique,

il n'y a pas en Chine de pénurie en vue car elle disposerait d'une centaine de jours de réserves. Elle a diversifié ses fournisseurs, la Russie étant devenue le principal d'entre eux. À ce jour, l'impact de la crise se mesure à une hausse des prix des carburants limitée à 20 %, car prix et gestion des stocks sont sous le contrôle de l'État. Il faudrait que les approvisionnements en provenance du Moyen-Orient soient coupés pendant plusieurs mois pour poser un réel problème.

La guerre contre l'Iran affecte surtout la Chine, en raison de sa place dans le commerce des pays du Moyen-Orient, marché de choix en raison des richesses concentrées par les pétromonarchies et longtemps chassée de l'impérialisme américain. Depuis 2024, la Chine est le premier partenaire commercial des pays du Golfe devant les États-Unis et l'Europe : elle y échange 257 milliards de

dollars par an de marchandises et de capitaux. Au cœur de ces échanges, il y avait bien sûr l'Iran. 90 % du pétrole iranien est exporté vers la Chine, payé non en dollar mais en yuan, la monnaie chinoise. En retour, l'Iran s'approvisionne en Chine pour l'équivalent de plusieurs dizaines de milliards de dollars par an de toutes sortes de marchandises. Mais la puissance commerciale chinoise s'est développée bien au-delà de l'Iran, ayant investi dans tous les pays du Golfe. En Arabie saoudite, la Chine a dépensé en 2025 près de 20 milliards de dollars dans la construction immobilière. Les entreprises pétrolières chinoises ont investi dans le gaz du Qatar et développé des oléoducs et des sites de stockage un peu partout dans la région. En 2016, l'armateur chinois Cosco a investi près d'un milliard de dollars dans un port à conteneurs à Khaliifa, aux Émirats arabes unis, un port qu'il pourra exploiter

pendant 35 ans. En 2022, le Koweït a signé un contrat de 4 milliards de dollars avec une entreprise chinoise pour la construction et l'exploitation d'un port similaire. Aux Émirats arabes unis, plusieurs entreprises chinoises construisent le tout nouveau réseau ferroviaire. Toutes ces infrastructures sont autant de points d'appui pour les importations de marchandises chinoises. Si la guerre se prolongeait et s'étendait, ces investissements risqueraient d'être réduits en fumée.

En réalité, le Moyen-Orient est devenu un terrain d'affrontement économique majeur entre les États-Unis et la Chine, et cela a commencé bien avant la guerre contre l'Iran. Cette guerre et les moyens militaires qu'ils déploient dans la région, montrent que les États-Unis veulent y garder toute leur place.

Serge Benham



Le port chinois de Ningbo Zhoushan.

FMI : des conséquences sociales dramatiques

Les conséquences de la guerre vont être chaque jour plus dramatiques pour les peuples. Voilà ce que développe le dernier rapport du Fonds monétaire international (FMI) consacré aux perspectives économiques mondiales.

« La guerre est en train de redessiner le visage du monde », peut-on lire. « Après plusieurs décennies de calme relatif au terme de la guerre froide, le nombre de conflits actifs a atteint un niveau inédit depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. »

Selon le rapport, « près de 45 % de la population mondiale vit dans des pays touchés par des conflits ou des guerres civiles ». Outre le nombre de victimes, l'activité économique y chute brutalement provoquant ruine, misère, famine. Selon le FMI, les pertes de production dans les pays en conflit dépassent généralement celles qui surviennent après des crises financières ou des catastrophes naturelles graves. Même si un conflit se termine, les séquelles en sont toujours présentes dix ans plus tard.

Mais les conséquences ne touchent pas que les pays en guerre. Selon la directrice du FMI, l'actuel conflit au Moyen-Orient a entraîné un recul des approvisionnements

mondiaux en pétrole de 13 % et en gaz de 20 % en plus de la flambée de leur cours. L'ensemble des chaînes d'approvisionnement de la planète est déjà touché. Les pays les plus endettés et qui importent des hydrocarbures sont rançonnés ou ne peuvent plus se fournir. L'inflation se combine avec la chute de l'activité. Au Sri Lanka, après avoir instauré un système de rationnement de l'électricité, le gouvernement en augmente les tarifs de 40 %.

Le blocage du détroit d'Ormuz, par lequel transitait le tiers de la production mondiale d'engrais, se traduit aussi par une hausse des prix des denrées alimentaires. Selon le Programme alimentaire mondial, une agence de l'ONU, une crise alimentaire menace de nombreux pays.

Le FMI, créé en 1945 pour assurer la stabilité du système monétaire et en être le gendarme financier, s'inquiète de la solvabilité des États. Il observe que, sur la période 2020-2024, la moitié des pays dans le monde ont

augmenté leur budget militaire « alors même que la dette publique mondiale devrait dépasser les 100 % du PIB d'ici 2028. Un niveau jamais observé en temps de paix, ce qui représente un tournant pour la politique économique et pour la vie politique en général. »

La hausse des taux d'intérêt versés aux financiers, combinée à celle des budgets militaires versés aux marchands de canons, implique à

la fois un endettement croissant et des coupes drastiques dans les budgets dits sociaux, ce qui pourrait provoquer des révoltes sociales. Pour le FMI, « en Europe, une nouvelle flambée des prix alimentée par l'énergie viendrait se cumuler aux difficultés liées au coût de la vie, ce qui accentuerait le risque de voir les revendications salariales se faire plus persistantes. Dans les pays à faible revenu, où les habitants

consacrent une grande partie de leurs ressources à l'alimentation, une hausse des prix des denrées alimentaires aurait de lourdes conséquences économiques et sociales. »

Le FMI redoute des soulèvements sociaux. Ce serait, au contraire, la seule voie pour mettre fin à la spirale destructrice dans laquelle le capitalisme entraîne l'humanité.

Christian Bernac



La carte des destinations déconseillées par le ministère français des Affaires étrangères.

Liban : Israël, recruteur du Hezbollah

Une première depuis plus de trente ans et après des interventions militaires répétées d'Israël au Liban, des représentants des deux pays ont entamé des pourparlers directs « de paix » à Washington, mardi 14 avril.

Les États-Unis ont-ils fait pression sur leur parfois indocile allié israélien, afin qu'il ait l'air de ne pas s'en tenir à la seule force des armes ? En tout cas, on voit mal ce que ces négociations pourraient apporter de positif aux peuples de la région.

D'abord, Israël a refusé de cesser de bombarder le Liban durant ces discussions. Ensuite, il n'y a pas invité le Hezbollah. Or, le combat contre l'importante milice libanaise pro-iranienne est justement le prétexte qu'invoque Israël pour bombarder le Liban, où ses blindés contrôlent maintenant une « zone tampon » censée le mettre à l'abri des tirs du Hezbollah.

Ce n'est pas la première fois que l'armée israélienne se lance dans l'occupation d'une partie du territoire libanais. Ce fut notamment le cas, entre 1978 et 2000, avec en particulier pour effet, lors de la guerre de 1982, de permettre à Israël de mettre la main sur les ressources en eau du sud-Liban – ce qui reste un de ses objectifs stratégiques – mais aussi de faire se lever dans la population libanaise des combattants prêts à mettre leur vie en jeu face aux soldats israéliens.

Le gouvernement de Netanyahu ressasse, comme ses prédécesseurs, que sa politique belliciste, qui oblige la population israélienne à vivre sur le pied

de guerre, a pour but de « garantir la sécurité à long terme de la frontière nord d'Israël » et, plus généralement, de faire d'Israël un abri sûr pour ses citoyens. Mais c'est tout le contraire. Une telle politique ne peut que faire surgir, parmi ceux qu'elle frappe, de nouvelles recrues pour des organisations comme le Hezbollah, ou le Hamas à Gaza. Et cela parce que ces organisations leur apparaissent comme les seules ayant la volonté de s'opposer à ce que l'agression militaire incessante d'Israël signifie d'injustice, d'horreurs et d'oppression.

Sa guerre actuelle au Liban a déjà fait plus de 2 000 morts et un million de déplacés de force. Parmi ceux-ci, le Hezbollah trouvera des jeunes et des moins jeunes qui, la rage au cœur, ne rêvent que de venger leurs proches qui ont péri sous les bombes et tout ce qu'ils ont perdu.



Le secrétaire d'État américain Marco Rubio avec l'ambassadrice du Liban et l'ambassadeur d'Israël aux États-Unis.

Et cela sonne comme une sinistre plaisanterie quand un représentant du département d'État américain, cité par TV5 Monde, déclare que les « pourparlers de paix » à Washington ont aussi pour objectif de « soutenir la détermination du gouvernement libanais à rétablir sa pleine souveraineté sur son territoire et sur sa vie politique ». Israël n'a nulle envie de rendre la partie du territoire libanais que son armée occupe – et que, dans un passé récent, la « communauté internationale », États-Unis en tête, lui laissait occuper. Quant à imaginer que le gouvernement de Beyrouth puisse rétablir sa « pleine souveraineté » sur sa vie politique, cela

peut faire sourire. L'État libanais, tel qu'il ressort de décennies de protectorat français, puis d'indépendance dans le cadre de l'impérialisme, se débat dans bien trop de contradictions qui l'affaiblissent. Il ne peut espérer contrer les visées expansionnistes de son voisin méridional, ni s'opposer à l'existence, sur son sol, d'une armée de fait, le Hezbollah, plus puissante que l'armée officielle.

C'est justement cette faiblesse de l'État libanais qui a ouvert la voie au Hezbollah en même temps que la politique guerrière d'Israël « fabriquait » sans cesse de nouveaux combattants pour celui-ci.

Pierre Laffitte

Gaza : nouvelle flottille contre le blocus

Le 12 avril, une nouvelle flottille de plusieurs dizaines de bateaux a quitté le port de Barcelone en direction de Gaza. Lucides sur ses faibles chances de pouvoir atteindre le territoire dévasté, les participants affirment néanmoins la nécessité de « briser le siège de Gaza. »

En septembre 2025, les embarcations de la précédente flottille avaient été interceptées par les forces armées israéliennes à grande distance des côtes, entre 70 et 120 milles nautiques (120 à 220 km), parfois plus loin encore. Des fusées éclairantes explosives, des grenades assourdissantes, des attaques depuis des drones avaient été suivies d'arraisonnements d'embarcations et d'arrestations violentes

de passagers ou de membres des équipages.

Cette fois à nouveau des médecins, des humanitaires, des militants pour les droits des Palestiniens sont à bord pour, au moins, alerter l'opinion sur le sort des près de deux millions de Gazaouis dont la situation terrible ne fait plus la « une », en particulier depuis le déclenchement de l'offensive américano-israélienne contre l'Iran, et ses suites.

Terrible, la situation à Gaza ne peut se résumer en quelques chiffres. Pourtant, ils sont écrasants : plus de 72 300 morts depuis deux ans et demi, plus de 172 000 blessés, 10 000 Gazaouis portés disparus, sans doute encore ensevelis sous les décombres. Depuis le cessez-le-feu du plan Trump, le 10 octobre, les bombardements massifs de l'armée israélienne ont cessé, mais les « frappes chirurgicales » tuent toujours. Le 11 avril encore, au centre de Gaza, l'une d'elles a tué sept personnes, sous le prétexte habituel d'éradiquer une « cellule armée du Hamas ». Au même prétexte,

trois jours plus tôt, un journaliste d'Al Jazeera avait été ciblé, ainsi qu'un travailleur humanitaire. Rien que depuis début avril, 32 habitants ont été tués sur le territoire, ou plutôt sur les 40 % de celui-ci où sont rassemblés les Gazaouis, devrait-on dire, puisque les forces armées israéliennes leur interdisent l'autre partie, à l'est de la « ligne jaune ».

Pour les Gazaouis qui refusent de s'exiler ou n'ont tout simplement nulle part où aller, c'est la survie. Survie dans des ruines, sur des terrasses d'immeubles en ruines et majoritairement sous des tentes ou abris précaires. 80 à 90 % de ce qui était construit est détruit. Selon un service de l'ONU, fin 2025, plus des trois quarts de la population devaient faire face à « des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë ». Et si, avec le cessez-le-feu d'octobre, un peu de nourriture a pu pénétrer, entraînant une baisse des prix, l'offensive sur l'Iran a provoqué de nouvelles restrictions, et une nouvelle inflation. Rien de ce qui serait nécessaire

ne parvient à entrer par le seul point de passage autorisé par le pouvoir israélien : ni générateurs, ni pièces de rechange, ni équipements médicaux, ni médicaments. Plus de 1 700 soignants ont perdu la vie en deux ans de guerre et, ainsi que le dénonce un médecin embarqué sur un bateau de la flottille, « des gens meurent du fait de maladies qui auraient pu être empêchées. Il y a un manque de tout, d'anesthésie notamment. » Au moins 18 000 malades en état critique devraient être évacués vers les hôpitaux égyptiens. Les Gazaouis, presque totalement dépendants de l'aide humanitaire, sont toujours sous la menace d'expulsion de 37 ONG, brandie par Netanyahu.

Au demeurant, la phase 2 du prétendu plan de paix de Trump, qui prévoyait le retrait de l'armée israélienne et une ouverture fluidifiée du point de passage de Rafah, est loin d'être en application. Mais qui à Gaza pouvait croire à une telle issue de cette guerre sans fin ?

Viviane Lafont



Dans le camp de Jabalia, à Gaza, le 13 avril 2026.

GTE Automotive : mobilisation des salariés de Durisotti et de Klégé

Depuis un mois, les ouvriers de Durisotti (160 salariés à Sallaumines, dans le Pas-de-Calais) se sont mobilisés, vite rejoints par ceux de Klégé (70 salariés à Bapaume).

Il y a presque deux ans, la famille multimillionnaire Florimond-Desprez (400^e fortune de France, qui possède le semencier Florimond) a racheté Durisotti ainsi que d'autres entreprises dans le secteur automobile : Klégé à Bapaume, la SPAC à Lesquin, Créafer à Avion. Son holding GTE Automotive a raflé des millions de subventions, en promettant des investissements et jusqu'à 2 000 embauches. Les responsables politiques ont aidé le groupe GTE, du président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, à ceux de la gauche locale.

Dans les ateliers, tout le monde a vu l'envers du décor : aucun investissement, même pas de matériel pour travailler. Presque tous les clients ont repris leurs véhicules en attente, des factures impayées pour des millions d'euros s'amoncellent. Les fournisseurs ne font plus confiance à ces mauvais payeurs. Et les comptes annuels du groupe n'ont pas été validés, en raison de leur opacité.

À la SPAC, qui appartient au même groupe, sans travail dans les ateliers, les salariés ont démissionné les uns après les autres,



Les travailleurs de Durisotti mobilisés, le 26 mars.

poussés dehors par des pressions multiples. Mais à Durisotti et à Klégé, les patrons sont tombés sur un os : les ouvriers ont réagi. Mis au chômage partiel par la faute de ces patrons qui laissent pourrir la situation, pas question pour eux d'être sacrifiés : ils veulent que les patrons payent le chômage partiel à 100 %, que les propriétaires de l'entreprise donnent des garanties pour l'avenir, de même que les pouvoirs publics qui se sont engagés les yeux fermés. Plusieurs travailleurs disent « ça fait 30 ans que je bosse là, la boîte est plus la mienne que celle des patrons ». Tout le monde voit bien que les choses seraient

mieux gérées si c'étaient les ouvriers qui décidaient.

Après des premiers rassemblements devant l'entreprise et une manifestation réussie à presque 200 à Lens le 19 mars pour être reçus par le sous-préfet et le maire, les travailleurs se sont réunis devant le siège social du groupe Florimond, gardé par des gendarmes venus en force.

Face à cette mobilisation, les pouvoirs publics et Xavier Bertrand font mine de découvrir les méthodes, fausses promesses et vrais mensonges de ces patrons, mais les ouvriers ont décidé de ne pas relâcher la pression. Un rassemblement des deux entreprises à Bapaume

le 9 avril a été l'occasion d'une assemblée où chacun a pu voter pour organiser une grande manifestation la semaine suivante à Arras. Ce ne sont plus les ouvriers qui attendent d'être convoqués par le préfet, ce sont eux qui le convoquent pour qu'il s'explique sur la complaisance de l'État qui donne des millions aux patrons sans aucun contrôle.

Dans la région où d'autres entreprises sont menacées ou en train de fermer, l'exemple d'ouvriers qui ne veulent pas se laisser faire et demandent d'aller chercher l'argent dans le coffre-fort des bourgeois pourrait être contagieux.

Correspondant LO

Monaco : journée de grève sur le rocher

Vendredi 10 avril, plus d'un millier de travailleurs ont débrayé et manifesté dans les rues de Monaco à l'appel de l'USM, le syndicat monégasque.

Car derrière les façades clinquantes des hôtels de luxe et les voitures de sport hors de prix, les dizaines de milliers de travailleurs de Monaco subissent eux aussi une dégradation rapide de leur niveau de vie.

Les revendications portaient sur la création d'un salaire minimum, évalué à 2 620 euros brut pour suivre l'évolution du coût de la vie.

Aujourd'hui les salaires minimum par branche sont souvent en dessous de ceux pratiqués en France, alors que la région est particulièrement chère. Travailler à Monaco est un casse-tête : il est impossible de loger sur place à moins d'être milliardaire et les transports sont particulièrement déficients, le train, très utilisé, est tout le temps bondé.

Cette journée de grève s'opposait également à une réforme du système de retraites par points, qui vise à rendre l'acquisition du point plus difficile. Cela reviendra, de fait, à diminuer le montant des pensions ou à décaler l'âge de départ. Pourtant, l'argent coule à flots. Le PIB monégasque a dépassé les 10 milliards d'euros en 2024, en hausse de 8,8 %.

Les travailleurs ressentent bien le recul et face à l'étalage de luxe, les réactions se multiplient. Ces dernières semaines, les grèves se sont succédé à Carrefour, dans les parkings, les musées et même parmi les assistantes maternelles pour qui c'était une première. Dans les hôtels, la charge de travail a facilement doublé avec la saison des grands événements comme le Master de tennis et le Grand Prix automobile. Ceux et celles sans qui le monde des milliardaires ne tournerait pas se sont donc retrouvés dans la rue et, de l'avis de tous, c'était une journée réussie qui en appellera d'autres.

Correspondant LO



Contrats courts : au bonheur des patrons

Patrons et syndicats se sont quittés jeudi 9 avril sur un constat d'échec lors des négociations sur les contrats courts, qui explosent ces dernières années.

Cela fait des mois que les « partenaires sociaux » discutent : les patrons voudraient voir disparaître les quelques règles qui les empêchent de multiplier ces contrats courts, les syndicats voudraient au contraire un cadre plus restrictif.

Selon l'Unedic, l'organisme qui gère l'assurance chômage, 77 % des embauches en 2024 ont été en CDD de moins d'un mois. Les contrats courts, voire très courts, tendent à devenir la norme : sur 46,2 millions d'embauches en 2024, seules 4,4 millions ont été en CDI. Et c'est sans compter les stagiaires, les apprentis ni les autoentrepreneurs, dont une partie travaille en fait pour de grandes entreprises.

Concrètement, de nombreuses équipes sur des chantiers, dans des usines, et même des bureaux sont constituées en

quasi exclusivité de travailleurs temporaires.

Ces contrats de travail saisonniers ou intérimaires ou CDD sont des aubaines pour les patrons. Beaucoup de salariés sont repris plusieurs fois de suite, parfois des années, sur le même emploi. Les salaires restent au plancher, puisqu'il n'y a quasiment aucune ancienneté prise en compte et qu'il y a moins de primes. Les salariés ne sont payés que le temps où ils sont utiles. Le patronat peut ainsi faire fluctuer son personnel à moindre coût, en faisant supporter à l'Unedic l'indemnisation des périodes de chômage entre les contrats.

Embauchés en CDI ou avec un contrat précaire, tous les travailleurs sont indispensables au fonctionnement de la société. La précarité qui pèse sur tous est inacceptable.

Inès Rabah

Data centers – Marseille : fuites toxiques sur la ville

À Marseille, à plusieurs reprises des gaz toxiques se sont échappés des data centers installés sur le port. Pour autant, le groupe international qui les possède, Digital Realty, une entreprise américaine dont le siège est à Austin, n'a pas jugé bon de résoudre le problème.

La base sous-marine construite par l'Allemagne pendant l'occupation a servi d'emplacement pour un premier data center. Le port de Marseille en a vu surgir un deuxième, puis un troisième et un quatrième. Aujourd'hui MBA-city construit, sur le site de l'ancien silo à sucre, un cinquième data center, le MRS5, toujours pour le compte de Digital Realty.

Marseille serait bien située, selon ce groupe, en tant que « sixième hub Internet Mondial, avec 18 câbles sous-marins reliés [au] campus de data centers ». Sauf que le plus petit centre de données consomme en électricité l'équivalent d'une ville de plus de 27 000 habitants. Il est nécessaire de

refroidir en continu toutes les installations et de les maintenir à 25°. Une partie du refroidissement se fait grâce aux eaux des galeries de la mine désaffectée de Gardanne, mais ce n'est pas suffisant. Pour continuer à refroidir les data centers, l'entreprise utilise un gaz, considéré par Digital Realty, comme le meilleur du refroidissement. Seul inconvénient, il a tendance à s'échapper à la moindre occasion et il est terriblement toxique, d'où la nécessité de surveiller constamment les joints. Déjà, en octobre 2023, la préfecture avait mis en demeure Digital Realty d'installer un système de détection des fuites. Mieux : l'arrêté préfectoral

précisait que « les installations de production de froid du site MRS3 ont dû être rechargées, du fait des fuites, par 745 kg de fluide frigorigène R134A depuis 2021, ce qui correspond en équivalent CO₂ à une distance de près de 9 millions de kilomètres effectuée avec un véhicule thermique sans malus ni bonus écologique ».

Si des travaux semblent avoir été réalisés, cela n'a nullement empêché que, durant l'année 2024 des joints défectueux ont provoqué le rejet de 62,5 kg de gaz toxique. Et la préfecture de préciser que le plan d'action n'a manifestement pas été suffisant.

Pour sa défense, la direction du groupe précise qu'elle se serait pleinement conformée aux directives de la préfecture en remplaçant le fluide incriminé par un produit moins toxique... et pour faire bonne mesure, elle affirme qu'il n'est donc plus nécessaire de mettre



Sur le port de Marseille, le data center de Digital Realty en construction.

en place un contrôle tatillon des fuites. Mais la préfecture ne veut pas annuler les contrôles et risquer une catastrophe écologique en pleine ville de Marseille, surtout au moment où s'achève la construction du cinquième data center, MRS5, qui jouxte l'autoroute du port.

Christophe Castaner, président du Conseil de

surveillance du Port de Marseille-Fos, ne s'est guère montré soucieux de l'impact nocif des entreprises de Digital Realty. Ce groupe prend des décisions concernant des centaines de milliers de personnes, avec la plus grande désinvolture vis-à-vis de la santé des riverains, et même des règles de sécurité.

Correspondant LO

Chanel – Aulnay : une mobilisation qui n'est pas du luxe

À Aulnay-de-Saintonge, en Charente-Maritime, 70 à 90 salariées des Ateliers de May, rachetés par le groupe Chanel en 2021, ont débrayé fin mars et début avril pour de meilleurs salaires.

Ces travailleuses sont payées au smic par cette industrie du luxe, et réclament 400 euros d'augmentation. Des banderoles installées devant l'entreprise lors d'un de leurs débrayages proclamaient : « Métier formidable, salaire fort minable ! », ou encore : « Travailler dans le luxe pour manger de l'Éco + ! ».

Le résultat net de Chanel s'est élevé à 3,4 milliards d'euros en 2024. Et il n'y aurait pas les moyens de donner satisfaction à ces travailleuses ? Augmenter chacun des 170 salariés de l'entreprise de 400 euros par mois représente 816 000 euros par an, soit 0,024 % des profits réalisés par le groupe.

Ces travailleuses ont raison de revendiquer leur part d'un gâteau énorme dont elles sont, avec leurs collègues des autres sites, les pâtisseries !

Correspondant LO

Hôpital de la Croix-Rousse – Lyon : les Urgences toujours en grève

Depuis le 1^{er} avril, la grève se poursuit aux Urgences de l'hôpital de la Croix-Rousse. Les soixante grévistes s'organisent pour tenir et faire connaître leur mouvement, malgré les assignations qui obligent une partie d'entre elles à assurer le service.

Mardi 7 avril, les infirmières et les aides-soignantes en grève sont allées à la rencontre des habitants sur le marché de la Croix-Rousse. Tracts en main, elles leur ont décrit les moyens dérisoires dont

elles disposent pour la prise en charge des patients, et les conséquences de la suppression de deux postes de nuit alors que l'activité du service ne fait qu'augmenter. L'accueil a été très chaleureux : de nombreux

passants ont signé leur pétition, évoquant leur propre passage aux Urgences ou celui de proches, et affirmant que la santé doit passer avant tout. Ces échanges ont renforcé la conscience de mener un combat qui est populaire.

Les grévistes, réunies pour faire le point, ont pu discuter de la suite de la grève et des moyens de faire reculer la direction. Des tournées sont prévues, dans l'hôpital, pour s'adresser à leurs collègues des autres services, qui font face à la même offensive de la direction. Les grévistes préparent aussi de nouvelles actions visibles à l'extérieur, pour solliciter le soutien du plus grand nombre.

Pour gagner, il est nécessaire d'être plus nombreux et d'élargir le mouvement. Mais la détermination et les initiatives des aides-soignantes et infirmières en grève montrent déjà que la mobilisation est bien vivante.

Correspondant LO



Les grévistes sur le marché de la Croix-Rousse, le 7 avril.

Stellantis – Rennes : licenciement odieux

Mardi 10 mars, la direction de l'usine Stellantis de Rennes-La Janais a licencié un cariste du secteur du Montage, âgé de 55 ans et reconnu handicapé.

Ce travailleur a été jeté au chômage comme on jette un kleenex, après bientôt trente années à s'esquinter dans l'usine. Il n'a même pas pu récupérer lui-même ses affaires personnelles, le patron l'empêchant de rentrer dans l'usine lors de l'annonce de son licenciement.

Pour la direction il était un gêneur qu'elle avait déjà essayé en 2023 de licencier, en vain, à cause de ses restrictions médicales. Cette fois, elle a monté de toutes pièces une cabale contre lui.

Une pétition contre son licenciement a été signée dans l'usine par plusieurs centaines d'ouvriers qui ont montré leur désaccord avec les sales méthodes de la direction. Licencié ainsi un travailleur et le priver de son salaire est criminel !

Correspondant LO

LISI Automotive – Pontoise : les combines de la direction ne passent pas

À l'usine LISI Automotive, située à Puiseux-Pontoise, dans le Val-d'Oise, et dont la fermeture a été annoncée en janvier, la direction tente en plus de rogner sur la prime de continuité. Le prétexte est un retard de la production dû, en réalité, à un problème de livraison.

Les travailleurs, qui fabriquent des fixations en plastique et en métal, notamment les renforts et caches de portes pour Renault, Stellantis et Mercedes, savent que le stock ne manque pas. Et pour cause : en décembre, la direction leur avait fait annuler une partie des vacances, en prétextant des commandes urgentes, avant d'annoncer,

trois semaines plus tard, la fermeture du site. Aujourd'hui, pour la direction, ces pièces stockées doivent servir lors du déménagement des machines prévu en été et en octobre. Non contente de licencier 135 travailleurs, elle voudrait que son business ne s'interrompe jamais et que cela ne lui coûte rien.

C'était compter sans la

réaction des travailleurs qui, après une première semaine de grève en janvier, ont à nouveau arrêté le travail fin mars pour faire payer ce patron licencier. Celui-ci a alors dû promettre de porter l'indemnité supra-légale de 300 à 1 800 euros brut par année d'ancienneté. Bien que de l'avis général, cette proposition soit insuffisante, alors que les prix des carburants commencent à flamber, beaucoup de grévistes ont préféré reprendre le travail face à la menace de la direction de retirer sa proposition. Le chantage



a été relayé par des représentants syndicaux pour lesquels la messe était dite.

Pourtant, rien n'est moins sûr. C'est d'ailleurs la direction qui alimente la colère, avec ses combines autour de la prime et des stocks, mais aussi avec ses fausses propositions de reclassements dans la division aérospatiale du groupe, des usines situées à Troyes, Bordeaux ou Toulouse et où les salaires sont plus bas !

En effet, le groupe LISI, entreprise récemment

entrée en Bourse et qui profite de la marche à la guerre, a réalisé 1,7 milliard de chiffre d'affaires en 2025 et un bénéfice record de 140 millions d'euros. Loin d'être sur la paille, le groupe veut maintenir ses marges face aux constructeurs automobiles qui, eux, veulent en faire autant. Les travailleurs de Puiseux-Pontoise se mobilisent car ils refusent de laisser leur peau dans cette guerre entre capitalistes de l'automobile.

Correspondant LO

Mitsubishi – Balan : une grève efficace

Ce grand groupe industriel de chimie a annoncé le 16 mars la fermeture de son usine d'usinage plastique de Balan, près de Lyon, et l'envoi au chômage des 35 salariés du site.

Un directeur spécialisé dans les fermetures d'usines a été nommé pour régler l'affaire au plus vite. Mais les conditions du plan de départ se sont vite avérées dérisoires pour ces travailleurs, écœurés qu'on les jette alors que les bénéfices de Mitsubishi sont en hausse ces dernières années. S'ils sont bien conscients qu'à 35 ils pourront difficilement empêcher ce projet de fermeture, ils n'acceptent pas de partir à ces conditions. Les plans de restructuration se multipliant dans toute la chimie, ils savent que retrouver un emploi dans la période sera particulièrement compliqué.

Le mercredi 8 avril, ils ont donc décidé la grève pour « partir la tête haute »,

établi leurs revendications et décidé d'alerter la presse. Plusieurs reportages sur BFM Lyon, France 3 et d'autres médias ont rapidement fait connaître leur mouvement. Dès le vendredi 10 avril, deux jours plus tard, Mitsubishi a accepté les demandes des grévistes, soit des indemnités pouvant aller jusqu'à 100 000 euros selon l'ancienneté.

Ces conditions de départ nettement plus favorables sont une broutille pour un groupe de cette taille, mais elles n'auraient pas été obtenues sans grève. Les grévistes ont maintenant le sentiment de s'être fait respecter et cette expérience de lutte leur servira par la suite.

Correspondant LO

Livreurs – Grenoble : exploités et expulsés

Depuis le 19 novembre, expulsées de leur logement par le bailleur social Actis, des familles de livreurs à vélo de Grenoble se battent pour être relogées.



Vendredi 10 avril, au cours d'une conférence de presse, ils ont rappelé les conditions de travail épouvantables que leur imposent les plateformes Uber Eats et Deliveroo : des journées de travail interminables pour un salaire d'à peine 500 euros par mois (5,60 de l'heure) après déduction des frais de location de matériel ou autres. Ainsi, n'ayant pas de papiers, ils sont obligés de louer un compte 500 euros pour pouvoir travailler. Les plateformes imposent un statut d'autoentrepreneur, ce qui leur permet de ne fournir aucun équipement. Ces travailleurs doivent donc s'acheter eux-mêmes les casques, vêtements chauds, gants, vélos électriques... ceux-ci coûtant, au minimum, 1 500 euros.

Dans ces conditions, la santé se dégrade rapidement : troubles aux épaules,

au dos, aux poignets, troubles urinaires à force d'être sur le vélo toute la journée et n'ayant ni pause ni endroit pour aller aux toilettes. Les livreurs sont la cible d'agressions racistes et parfois d'agressions sexuelles. Quand le client est insatisfait, il peut se plaindre sur une application dédiée, et du coup le livreur voit sa note baisser... ce qui est une pression insupportable.

Ils paient des cotisations sociales mais n'ont aucune prise en charge en cas de maladie, n'ont pas droit à une indemnisation en cas d'accident et n'ont pas de congés payés. L'accès aux soins est difficile en raison des problèmes de papier, et beaucoup y renoncent.

Les livreurs ont ensuite dénoncé l'enfer quotidien qu'ils vivent, de retour de ce travail épuisant, en

rejoignant le soir une salle, dans les locaux de la Métropole, où ils sont tous entassés depuis leur expulsion. Soixante-quinze personnes (sur 150 au départ) y vivent. Parmi elles, 40 avaient reçu une promesse de relogement en décembre... mais la remise des clés est sans cesse reculée. La promiscuité devient un enfer quotidien, les nuits sont difficiles, la cuisine se fait sur place au milieu des lits, on compte un seul WC... Ces conditions insupportables ont entraîné des drames, comme deux fausses couches et un enfant mort-né, les mamans étant trop épuisées.

Cent personnes étaient présentes à la conférence de presse. Mais il n'y avait pas d'élus, pas de candidats ayant fait des promesses électorales, en particulier la nouvelle maire de Grenoble, Laurence Ruffin. À la tête d'une coalition de gauche, celle-ci s'était engagée à impulser des brigades de réquisition pour recenser les logements et locaux vides... mais ce travail est déjà fait depuis longtemps par les associations mobilisées comme le DAL !

Alors le combat continue et c'est aux cris de « des logements il y en a, par la lutte on les aura » que s'est achevé le rassemblement.

Correspondant LO



SNCF – Lyon : suppressions de postes inacceptables

La journée de grève organisée vendredi 10 avril au TER dans la région Auvergne-Rhône-Alpes a été un succès. Les contrôleurs étaient en grève à 90 % à Lyon Perrache et à 70 % à Lyon Part-Dieu, pour protester contre le passage en EAS (Équipement Agent Seul) de la ligne Mâcon – Lyon – Valence.

Concrètement, il s'agit pour la SNCF de faire rouler les trains sans nécessairement un contrôleur à bord, avec à la clé 25 suppressions de postes. Les contrôleurs refusent d'être mutés d'office au Péri-Urbain, c'est-à-dire dans des brigades dont la seule mission est de traquer les fraudeurs, avec des rythmes de travail encore plus intenses. Ils sont attachés aux missions de sécurité et de renseignement envers les voyageurs qui font actuellement partie de leur travail. L'incendie qui a éclaté dans un train précisément sur la ligne concernée, le 26 mars, est dans toutes les têtes : 25 personnes ont été intoxiquées par les fumées, une a fini à l'hôpital.

Quel aurait été le bilan s'il n'y avait eu personne dans la rame pour aider à évacuer ?

Les contrôleurs ne sont pas les seuls concernés par cette attaque. Les conducteurs, qui se retrouveront seuls à bord en cas d'incident, sont aussi visés. Plus largement, cette attaque s'inscrit dans un plan d'ensemble pour supprimer toujours plus de postes.

Depuis plusieurs semaines, c'est le sujet de discussion en salle de pause. La CGT, Sud Rail et la CFDT ont posé un préavis pour le 10 avril, mais l'appel a été relayé au-delà des militants syndicaux. Des travailleurs du rang, y compris non-syndiqués, sont allés s'adresser aux cheminots d'autres



gares concernées, comme Valence.

Une assemblée générale a réuni 80 grévistes, essentiellement de Lyon Perrache, mais aussi de la Part-Dieu. Au-delà des contrôleurs, dix conducteurs étaient présents, ainsi que des agents d'escalaire, tous contents de se retrouver ainsi mélangés. Le mécontentement est général,

et plusieurs ont affirmé que pour gagner, la grève doit s'étendre. Une prochaine journée de grève a été votée pour le 23 avril, puis une quinzaine de grévistes sont partis tourner dans la gare pour discuter et entraîner dans la mobilisation les conducteurs, les contrôleurs déjà passés en brigade, les agents d'escalaire, etc.

La SNCF a fait 1,8 milliard de bénéfices en 2025 mais elle en veut toujours plus. Cette journée réussie doit être un point de départ, car c'est bien la mobilisation la plus large et la plus déterminée des travailleurs, tous secteurs confondus, qui peut la forcer à retirer son projet.

Correspondant LO

La Poste – Paris-Pyrénées : réaction à un mauvais coup

Le 8 avril, 35 travailleurs se sont rassemblés dans la rue, devant le bureau de La Poste Paris-Pyrénées, un quart d'heure avant la prise de service. Une partie d'entre eux sont montés à la direction, exprimant un mécontentement plus large face à une nouvelle vague de 23 suppressions d'emplois.

Au fil de réorganisations successives, moins de 400 travailleurs préparent les tournées et distribuent le courrier sur trois arrondissements parisiens, les 11^e, 12^e, 20^e, en plus petit nombre de ce qu'ils étaient dans le passé pour le seul 20^e. De nouvelles suppressions d'emplois ont eu lieu chaque année, mais séparément sur chaque arrondissement. Après le 11^e et le 12^e l'année dernière, c'est au tour des facteurs du 20^e.

Quand la direction a

présenté les nouvelles tournées prévues pour juin, chacun s'est rendu compte qu'elles étaient rallongées de plusieurs kilomètres et quasiment doublées par rapport à aujourd'hui, alors que les collègues en CDD ou en intérim allaient être licenciés à la fin de leur contrat. Il est prévu des « tournées renfort », qui n'ont de renfort que le nom car elles seraient supprimées au bout d'un ou deux, et le travail serait alors redistribué aux autres

facteurs. Ce qui a aussi fait discuter est l'obligation de faire en vélo les tournées rallongées, alors que beaucoup ne savent pas en faire ou le craignent, et que d'ailleurs la direction de la Poste à Paris y avait renoncé car trop accidentogène. Et tout le monde devrait passer une habilitation, y compris ceux qui continueraient à prendre un simple caddie.

De tout cela, le directeur a d'abord refusé dans un premier temps de discuter le 8 avril, avant finalement d'accepter de recevoir une délégation de dix facteurs le lendemain. Il s'est engagé à revoir la question de l'habilitation et aussi l'organisation du travail de cet été, autrement dit peu de choses. Chaque service avait tenu à choisir celles et ceux qui allaient le représenter à la délégation, et le compte-rendu distribué le lendemain devant les portes du bureau a été beaucoup lu et commenté. Il reste encore quelques semaines pour continuer à s'organiser contre ce nouveau mauvais coup de La Poste, et ce n'est donc pas fini.

Correspondant LO

Ateliers RATP – Paris Vaugirard : en lutte pour 300 euros de plus

À l'atelier de maintenance des métros de la RATP Paris-Vaugirard, un mouvement pour les salaires se développe.

Les sujets de mécontentement s'accumulaient depuis longtemps avec le déménagement, les travaux et l'inconfort des nouveaux locaux, puis un nouveau logiciel qui complique le travail jusqu'à l'absurde... Alors, quand la direction a annoncé 0,08 % d'augmentation pour 2026, tous l'ont pris pour une provocation.

Une journée de mobilisation appelée par la CGT a été l'occasion d'exprimer ce sentiment. Après le rassemblement, vingt travailleurs de l'atelier se sont réunis et ont décidé de ne pas en rester là, et de préparer la grève. Ils se sont organisés en comité et ont décidé ensemble de leur revendication : 50 points d'augmentation (300 euros). Ils ont fait des tracts et appelé le reste de l'atelier à la grève pour le mardi 7 avril.

La grève a continué tout au long de la semaine, même si elle est restée

minoritaire dans l'atelier. Les grévistes se sont retrouvés tous les jours au piquet de grève pour s'adresser à leurs collègues en se réunissant ensuite pour décider de leurs actions. Qu'il soit possible de faire ainsi est pour la plupart une découverte et contribue à l'enthousiasme. Certains sont allés aux ateliers de Saint-Ouen, de Javel, de Fontenay-sous-Bois et de Morangis pour propager l'idée de se battre pour les salaires.

Les travailleurs mobilisés commencent à inquiéter la direction, qui les a reçus le quatrième jour. Ils ne se découragent pas et ils ont prévu de nouvelles actions la semaine du 13 avril. Face à l'augmentation continue des prix, ils mettent en avant la revendication d'une augmentation de 300 euros mensuels.

Correspondant LO



Après la distribution des plis électoraux, La Poste remercie les travailleurs... par de nouvelles suppressions d'emplois.

Aéroport CDG-Roissy : des badges contre les travailleurs

Les aéroports de Roissy, Orly et Le Bourget ont un préfet attiré, qui est responsable de la délivrance de badges à certains travailleurs des plateformes aéroportuaires. Ceux-ci sont obligatoires pour travailler « sous douane ».

La majorité des travailleurs de l'aéroport sont concernés par cette obligation de « badger » : les bagagistes, les agents de sûreté, d'accueil, de ménage, des boutiques ou encore les ouvriers et les techniciens qui travaillent sur les pistes, dans les hangars ou les ateliers. Or depuis plusieurs mois, la préfecture a nettement durci les conditions de délivrance des badges et régulièrement des travailleurs sont licenciés suite à la perte de cette habilitation.

Aucun chiffre récent n'a été publié, mais, en 2015, après les attentats, le préfet de l'époque s'était vanté d'avoir retiré ou refusé le badge à 680 travailleurs en quatorze mois, dont 80 sous couvert de « radicalisation » et 600 pour de prétendus « faits de délinquance ». En réalité, les raisons dépendent de la politique en cours de l'État, et ce dernier ne s'embarrasse pas de

justifications. Par exemple, un tapis de prière rangé dans le casier a pu suffire à taxer un travailleur de « radicalisé ». Quant aux actes de « délinquance », il suffit d'une intervention de la police lors d'une dispute de voisinage pour en être accusé.

À présent, le prétexte est la « lutte contre le narcotrafic », et c'est tolérance zéro : après avoir été contrôlé en possession d'un joint de cannabis, le badge peut être retiré, même si cela n'a pas conduit à des poursuites. Pire encore, ce sont parfois les difficultés et les délais de plus en plus longs pour obtenir un titre de séjour qui débouchent sur la suppression du badge et donc le licenciement, véritable triple peine. Pour les travailleurs témoins de cette politique, il est clair que les raisons invoquées ne sont que des prétextes. Ce n'est pas un licenciement à Roissy qui va faire trembler



CAMAS FORMATION

la DZ Mafia.

Les patrons des entreprises de l'aéroport, eux, en profitent pour faire des plans de licenciements déguisés. Il y a plusieurs années, à Servair, une des entreprises qui préparent et chargent les plateaux repas dans les avions, la direction avait changé les affectations de zone des badges, afin que chaque salarié soit obligé de demander son renouvellement. Le préfet l'ayant refusé à certains, la direction de Servair avait pu les licencier. Les patrons des entreprises de l'aéroport s'en servent également contre les grévistes : à chaque grève, la gendarmerie menace de retirer leur badge s'ils l'utilisent pour aller sur leur lieu de travail. Ils sont donc contraints de rester en zone publique, façon de les isoler de leurs collègues qui

travaillent sous douane.

Alors que les travailleurs sont soupçonnés d'être des délinquants en puissance, pour les patrons de l'aéroport, le préfet semble plus indulgent. Il est vrai que Franck Julien, ex-PDG d'Atalian, a été condamné en 2024 à 18 mois de prison ferme après qu'on a retrouvé deux millions en liquide dans une camionnette, des billets avec des traces de cocaïne. Augustin de Romanet, ex-PDG d'Aéroport de Paris, a aussi été condamné à huit mois de prison avec sursis en 2025 pour recel. Il a été nommé président d'honneur depuis !

Le service de délivrance des badges est un outil entre les mains de l'État pour aider le patronat à mettre la pression sur tous les travailleurs, voire à décider de licenciements arbitraires.

Correspondant LO



Bulletins Lutte ouvrière

Du déjà-vu

En ce moment, la direction d'ADP réduit le télétravail dans certains secteurs. Et elle prend soin de créer des règles différentes au passage. À ECP, service travaux, elle limite à 3 jours par semaine le télétravail pour les cadres, à 2 jours pour les haute maîtrise et 1 jour pour les maîtrise. Diviser pour mieux régner, une technique qui manque vraiment d'imagination.

On est serrés dans cette boîte

Au siège d'ADP, le réaménagement des bureaux par la direction continue. Les espaces de 4 bureaux sont maintenant pour 6 bureaux, sans les meubles de rangement pour nos affaires personnelles. C'est toujours moins d'espace et d'intimité pour nous. Les sardines, on les veut seulement à table.

Roissy CDG - ADP
et prestataires

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: Anne-Laure Assayag, Nathalie Rossi, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2026.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :
Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org



La Fête de Lutte ouvrière: **samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 mai à Presles**

Réservez ces trois jours pour un long week-end dans un parc boisé de plusieurs hectares, à Presles, petite ville du Val-d'Oise, à 30 km au nord de Paris, entre L'Isle-Adam et Beaumont. Vous y trouverez une ambiance chaleureuse et des échanges fraternels... Un petit avant-goût d'un grand idéal.



La Cité des Arts

L'art sous toutes ses formes de façon abordable et ludique.

Des spectacles qui sont en même temps des conférences : sur l'opéra avec des chanteurs professionnels, dont la cantatrice **Marlène Assayag**, sur le théâtre avec la comédienne **Nouch Papazian**.

Des ateliers de danse moderne, de dessin, de peinture sur toile, de chant, de modelage ou de sculpture sur pierre, de musique ou de techniques cinématographiques.

La Cité des Sciences

Des scientifiques et des chercheurs exposent leurs travaux ou leurs recherches, et répondent aux questions du public. Parmi eux :

- **Athéna Coustenis**: À la recherche d'autres mondes habitables dans le système solaire
- **Paul Verdu**: Voyages et

métissages d'Homo Sapiens : ce que l'ADN révèle de notre espèce

- **Cécile Fairhead**: Bébé OGM : rêve ou cauchemar ?
- **Pascal Depaepe**: L'humanité préhistorique et l'infinie profondeur des temps passés
- **Pierre Le Merre**: Comment l'architecture du cerveau

nous renseigne sur son fonctionnement

- **Florent Mazel**: La coévolution des humains avec leur microbiote
- **Stéphane Tirard**: Comment les idées sur l'évolution du vivant ont émergé au 18^e et 19^e siècle
- **Marc Peschanski**: Parkinson, une maladie marquée par le capitalisme



Le Préhistoparc

La Fête permet de remonter le temps en découvrant les grandes étapes de la Préhistoire : âge de pierre, âge de glace, âge des premiers animaux domestiqués, des premières plantes cultivées, âge de la céramique, âge des métaux... des âges sans écriture que seules les fouilles préhistoriques

permettent d'appréhender. On trouvera à la Fête un site de fouilles reconstitué, des potiers, des forgerons, un bas-fourneau en fonctionnement, ancêtre préhistorique des haut-fourneaux, ainsi qu'un four à céramique en action pour observer la cuisson des premières poteries.

En pratique

La carte d'entrée est à 15 euros pour les trois jours jusqu'au 10 mai inclus. Le prix sera ensuite de 25 euros à partir du 11 mai. La carte est éligible au Pass culture et l'entrée gratuite pour les enfants accompagnés de moins 14 ans.

Les cartes d'entrée peuvent être achetées sur le site ou auprès des militants, ainsi que les bons qui permettent une réduction de 20 % sur les dépenses à la Fête (payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros sur place).

Renseignements, billetterie, programme : <https://fete.lutte-ouvriere.org/>



Pour venir :

- **En train**: la gare de Presles-Courcelles (ligne H) est à 900 m de la fête. Des minibus font la navette entre la gare et l'entrée de la Fête (priorité aux personnes à mobilité réduite).
- **En voiture**: parking limité, mieux vaut privilégier le covoiturage.
- **En vélo**: parking dédié.



PHOTOS LO

Au Grand Podium

Les meetings

Samedi à 17 heures, allocution de bienvenue avec **Nathalie Arthaud** et **Jean-Pierre Mercier**

Dimanche et lundi à 15 heures, meetings avec **Nathalie Arthaud**

Les spectacles

- **Matthieu Boré trio** (Rhythm and blues from New Orleans)
- **Que Tengo** (Musiques afro-latines et urbaines)
- **Sidi Wacho** (Cumbia et hip-hop à la sauce orientale)
- **Le Mange Bal** (Bal électro-folk)
- **Zarhza** (Chanson urbaine aux accents balkaniques et latinos)
- **À contre-courant, par la Compagnie Jolie Môme** (Chansons de lutte)
- **The Moonlight Swampers** (Reprises rock)



Sidi Wacho.

DDM

Au Théâtre de Verdure

- **Muse rouge, chroniques racontées**: une plongée dans le monde ouvrier des années 1920 (Spectacle)
- **À la ligne, avec Grégoire Bourbier**, d'après le récit de Joseph Ponthus sur sa vie d'ouvrier précaire (Théâtre)
- **Levántate, soulève-toi!** Se soulever sans bouger de son canapé, ce n'est pas possible ! Alors il faut se lever, chanter et danser (Théâtre musical)